

Colloque international sur les monnaies sociales et complémentaires

Trente années de monnaies sociales et complémentaires – et après ?

Université Lumière Lyon 2  
16-17 février 2011

**Quinze ans d'échange de proximité au Québec :  
innovation et diversité**

Manon Boulianne  
Département d'anthropologie  
CRIDÉS, CRISES  
Université Laval

Yvan Comeau  
École de service social  
CRIDÉS  
Université Laval

## **Introduction**

Le texte présente les résultats d'une enquête ayant sollicité les membres des réseaux d'échange de proximité québécois à répondre à un questionnaire. Les données permettent de décrire les caractéristiques socio-économiques des adhérents, de qualifier le lien d'usage qu'ils entretiennent avec leur réseau, de rendre compte de l'appréciation qu'ils en ont et d'identifier les retombées qu'ils perçoivent. Nous verrons, d'après les inférences statistiques, que les groupes sociaux auxquels appartiennent les adhérents ainsi que les caractéristiques organisationnelles des réseaux ont une incidence sur l'engagement des membres ainsi que sur le sens qu'ils accordent aux activités menées au sein de leur réseau.

### **1. La recherche réalisée**

#### *1.1. Contexte de la recherche*

Ce travail est le fruit d'une recherche partenariale réalisée en 2007-2008 dans le but de mieux connaître et faire connaître les retombées des systèmes d'échange de proximité québécois, d'abord pour les individus qui en sont membres et pour les collectivités où ils sont implantés. La recherche a été réalisée en collaboration avec la Caisse d'Économie Solidaire Desjardins, laquelle était particulièrement intéressée à connaître davantage les réseaux d'échange existant au Québec, puisqu'elle appuie un de ces réseaux financièrement et administrativement sur le plan du conseil. La recherche a été financée par le Centre de recherche et d'information pour le développement de l'économie solidaire de Québec (CRIDÉS) qui est associé au Réseau québécois de recherche partenariale en économie sociale <sup>1</sup>.

#### *1.2. Objectifs de la recherche*

Nous avons déjà effectué, en 2001-2002, un premier inventaire des systèmes d'échange de proximité québécois ainsi que trois études de cas dans différentes régions du Québec, à l'aide d'une méthodologie essentiellement qualitative. À l'époque, nous avons répertorié 26 réseaux sur le territoire québécois. Par la suite, d'autres initiatives ont vu le jour dans différentes régions du Québec, parfois sur la base de modèles existants, parfois en innovant sur les plans institutionnel ou organisationnel. Nous désirions donc, cinq ans plus tard, réaliser une étude plus large permettant une certaine généralisation des retombées économiques et sociales des réseaux d'échange de proximité sur le plan local. En outre, cette approche peut apporter des informations sur les incidences de certains

---

<sup>1</sup> Le Réseau est constitué de plusieurs groupes et centres de recherche dans différentes universités québécoises et bénéficie d'une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (2005-2011). Pour sa part, le CRIDÉS met en lien des professeurs-chercheurs de l'Université Laval et des représentants des organisations de l'économie sociale de deux grandes régions, la Capitale-Nationale dont le centre est la ville de Québec et la région de Chaudière-Appalaches. Son soutien financier a permis, dans le cadre de cette recherche, d'embaucher deux assistants qui ont collaboré à la collecte et à l'analyse des données. Il s'agit de Geneviève Olivier d'Avignon et d'Eduardo Gonzalez Castillo, tous deux étudiants inscrits aux études supérieures du Département d'anthropologie de l'Université Laval.

phénomènes tels que les caractéristiques socio-économiques des adhérents et les aspects organisationnels sur les motifs d'adhésion des membres, sur leurs perceptions des retombées et sur leur appréciation.

### *1.3. Résumé des procédures*

À l'automne 2007 et à l'hiver 2008, nous réalisons donc une enquête empirique dans le but de dresser un portrait plus complet des réseaux d'échange de proximité québécois ainsi que de leurs membres. Nous recensons alors plus de 40 réseaux, mais plusieurs semblent avoir cessé leurs activités.

L'enquête comporte deux volets : une cueillette d'information auprès des responsables à la coordination, d'une part, et auprès des membres, d'autre part. Pour ce qui est du premier volet, nous procédons à des entretiens téléphoniques auprès de 15 personnes impliquées dans la coordination d'un réseau actif, à partir d'un guide d'entrevues standardisé. Nous recueillons des données sur :

- les conditions d'émergence des réseaux ;
- leur statut juridique ;
- leur mission ;
- le public visé ;
- l'évolution de leurs effectifs ;
- les activités et les services offerts ;
- les taux de participation ;
- les ressources humaines impliquées ;
- les structures de gouvernance mises en place ;
- leurs relations avec d'autres organisations du milieu ;
- les facteurs considérés comme étant favorables et défavorables au succès du réseau.

En ce qui concerne le deuxième volet, nous sollicitons les adhérents de 12 réseaux d'échange à prendre part à la recherche en répondant à un questionnaire auto-administré. Les données ainsi recueillies constituent le cœur de cette présentation. Elles concernent :

- la situation socio-économique des membres ;
- leur lien d'usage avec le réseau (ancienneté, contexte et motifs d'adhésion, nature et degré de l'implication en termes de volume des transactions effectuées au sein du réseau; situation du débit/crédit, intensité de la participation aux activités sociales organisées par le réseau ainsi qu'aux instances de gouvernance) ;
- leur degré de satisfaction par rapport aux biens et services offerts ;
- l'apport général du réseau dans leur vie ;
- les retombées perçues sur les plans économique, social et environnemental.

## 2. Résultats

Comme l'avons mentionné précédemment, les résultats concernent le volet de l'enquête portant sur les membres des réseaux d'échange.

### 2.1. Les caractéristiques socio-économiques des adhérents

Les données obtenues par l'entremise du questionnaire destiné aux membres des réseaux d'échange permettent de décrire leurs principales caractéristiques socio-économiques. Celles-ci ont trait au sexe, à l'âge, au niveau de scolarité, à la composition du ménage, au type de logement, aux occupations, au revenu et à l'engagement dans la communauté.

Le fait d'appartenir à un réseau d'échange de proximité est d'abord un engagement des femmes. En effet, on remarque que trois membres sur quatre sont des femmes (75,2 % des répondants). L'âge moyen des adhérents se situe à 47,5 ans ( $\pm$  14,5 ans). On retrouve tous les groupes d'âge dans les réseaux comme le montre le tableau suivant. Cette répartition est toutefois différente de celle de la population du Québec en général.

Tableau numéro 1  
Comparaison de l'âge des membres des réseaux étudiés  
avec celui de la population québécoise

	Membres des réseaux (2008)		Population québécoise (2007) <sup>1</sup>	
	Nombre	%	Nombre	%
15 à 24 ans	7	1,9	971 321	15,1
25 à 34 ans	90	23,4	1055339	16,4
35 à 44 ans	73	18,9	1122421	17,5
45 à 54 ans	81	21	1246371	19,4
55 à 64 ans	87	22,5	968894	15,1
65 à 74 ans	37	9,6	593258	9,2
75 à 84 ans	6	1,6	383221	6
85 à 89 ans	4	1	85 719	1,3
TOTAL	385	100,0	6 426 544	100,0

Khi deux = 84,681 ; 7 d. l. ;  $p < 0,001$  (significatif).

<sup>1</sup> Institut de la Statistique du Québec, 2007.

Le groupe d'âge des 25-34 ans est le plus nombreux dans les réseaux et se trouve à être surreprésenté par rapport à la population québécoise ; les 55 à 64 ans sont aussi relativement nombreux tandis que le poids du groupe des 15-24 ans est inférieur à celui qu'il représente dans la population québécoise en général (Institut de la statistique du Québec, 2007).

Sur le plan de la formation académique, il appert que presque un membre sur deux (44,2 % des répondants) détient un diplôme universitaire. Ce niveau d'instruction est nettement supérieur à la moyenne québécoise puisqu'en 2006, seulement 17,2 % de la population du Québec avait obtenu un diplôme universitaire (Institut de la Statistique du Québec, 2007).

En ce qui a trait à la composition des ménages, près de la moitié (45,9 %) des répondantes et des répondants vit seule. Dans l'ensemble du Québec, ce taux est moins élevé (Institut de la statistique du Québec, 2007). On remarque également que 38,1 % d'entre eux résident avec une ou un conjoint (la moitié de ces couples ont au moins un enfant). Seulement 5,7 % de l'échantillon est composé de personnes vivant avec un ou plusieurs enfants et sans conjoint, ce qui révèle que les familles monoparentales n'ont pas une présence significative au sein des réseaux d'échange enquêtés.

Le modèle résidentiel dominant au sein des adhérents diffère de celui qui prévaut au Québec, dans la mesure où près de la moitié des répondants (48,6 %) habitent un logement en location et 37,7 % en sont propriétaires, alors qu'au Québec, c'est plutôt 58% des ménages qui sont propriétaires de leur logement. Soulignons aussi la part considérable (6,8 %) de membres de réseaux qui occupent un logement dans une coopérative d'habitation, ce qui révèle la présence de personnes s'inscrivant dans des formes « alternatives » de logement.

Par rapport aux activités auxquelles se dédient les répondants, notons d'abord que l'échantillon se divise à peu près également en trois tiers en ce qui concerne l'emploi. Le premier groupe (36,1 % des personnes) est constitué de répondants qui ne se consacrent à aucun travail rémunéré en novembre 2007, ce qui correspond à peu près au taux d'emploi de 60 % observé au Québec en 2006 (Institut de la statistique du Québec, 2007c). Le second groupe correspond aux personnes qui avaient un travail rémunéré à temps partiel. Le dernier tiers est constitué de celles qui étaient occupées à temps plein. En ce qui concerne les études, un répondant sur 10 s'y dédie à raison de 20 heures ou plus par semaine. Enfin, on peut penser que 13% des répondants sont des femmes et parfois des hommes « au foyer », car ils ont indiqué avoir consacré plus de 35 heures par semaine à des tâches ménagères pendant la période de référence. Bref, on retrouve une diversité d'occupations chez les membres de réseaux d'échange ayant pris part à la recherche.

Les répondants se distribuent aussi entre différentes tranches de revenu et il n'y a pas de concentration forte des membres des réseaux d'échange dans une ou l'autre d'entre elles, comme le montre le tableau suivant.

Tableau numéro 2  
Niveaux de revenus des répondants

	Répondant (brut)		Ménage (brut)	
	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 10 000 \$ par année	114	31,1	19	4,9
Entre 10 000 et 19 999 \$ par année	96	26,2	29	7,5
Entre 20 000 et 39 999 \$ par année	102	27,9	27	6,9
40 000 \$ et plus par année	54	14,8	48	12,3
<b>TOTAL</b>	<b>366</b>	<b>100,0</b>	<b>123</b>	<b>31,6</b>

Dans notre échantillon, le niveau de revenu annuel brut n'est pas associé au fait d'être un homme ou une femme <sup>1</sup>. On remarque plutôt une certaine progression du revenu annuel brut jusqu'à 64 ans ; à 65 ans, près de la moitié des répondants de cette tranche d'âge (45,9 %) bénéficie d'un revenu situé entre 20 000 et 39 999 \$ par année. Dans la catégorie du très faible revenu (10 000 \$ et moins par année), environ le tiers des 64 ans et moins s'en accomode.

En ce qui concerne l'engagement dans la communauté, on constate que 59,3 % des répondants sont membres ou bénévoles d'une association de personnes autre que leur réseau d'échange et au sein de laquelle ils s'impliquent en participant à des activités qui exigent de donner du temps. Parmi ces personnes, un peu moins de la moitié (41,9 %) le font dans une seule association, et plus du tiers dans deux associations (37,9 % des personnes impliquées). Le fait qu'une personne impliquée sur cinq (20,2 %) le soit dans au moins trois associations est appréciable. Pour la moitié de ces personnes, cette implication suppose une fréquence de participation à une rencontre ou à une activité à raison d'une fois par mois. En cette matière, il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes <sup>2</sup>, ni entre les différents groupes d'âge <sup>3</sup>. Il n'y a pas non plus davantage de répondants qui se sont impliqués dans une association après leur adhésion à un réseau <sup>4</sup>, ce qui indique que la participation à un réseau d'échange n'a pas d'incidence directe sur l'engagement des personnes dans le milieu associatif. Ce résultat donnerait plutôt à penser que les personnes qui adhèrent à un réseau d'échange sont déjà familières avec le milieu associatif ou communautaire.

## 2.2. Le lien d'usage

Dans cette section, nous présentons les résultats qui permettent de caractériser le lien d'usage qui unit les adhérents à leur réseau d'échange. Les variables d'intérêt concernent

<sup>1</sup> Khi deux = 3,485 ; 3 d. l. ; p < 0,32 (non significatif).

<sup>2</sup> Khi deux = 6,614 ; 3 d. l. ; p < 0,08 (non significatif).

<sup>3</sup> Khi deux = 0,660 ; 1 d. l. ; p < 0,41 (non significatif).

<sup>4</sup> Khi deux = 0,957 ; 1 d. l. ; p < 0,05 (non significatif).

l'ancienneté de l'adhésion, les liens préalables avec le réseau, le contexte et les motifs d'adhésion, ainsi que la nature et le degré de l'implication dans le réseau, en termes de volume des transactions effectuées, de la situation du débit/crédit individuel et de l'intensité de la participation aux activités sociales et aux instances de gouvernance du réseau.

### 2.2.1. L'adhésion

Le tableau 3 permet de constater que notre échantillon comprend des adhérents vraiment nouveaux, tout comme des personnes qui font partie d'un réseau d'échange depuis plus de six ans.

Tableau numéro 3  
Ancienneté de l'adhésion aux réseaux

	Nombre	%
Moins de 6 mois	64	16,6
Entre 6 mois et 1 an	58	15,1
Entre 1 et 2 ans	105	27,3
Entre 2 et 4 ans	95	24,7
Entre 4 et 6 ans	43	11,2
Plus de 6 ans	20	5,2
TOTAL	385	100,0

Nous avons demandé aux répondants de quelle manière ils ont connu l'existence de leur réseau. La réponse la plus fréquente, comme le montre le tableau suivant, est « par une personne de l'entourage », c'est-à-dire des amis, des parents, des voisins ou des collègues. C'est donc dire que l'action d'une personne significative et le contact direct est très important pour le recrutement de nouveaux membres. Les organisations déjà fréquentées représentent la seconde source d'obtention d'information à propos du réseau dont les répondants sont devenus membres par la suite. Les précisions apportées par certains répondants permettent de constater qu'il s'agit d'une association locale (un jardin collectif, par exemple), d'une institution financière (comme la Caisse d'économie solidaire Desjardins) ou d'une organisation intermédiaire (un Centre Jeunesse Emploi). Viennent ensuite les médias (radio, télé, journaux, revues), ce qui inclut des médias alternatifs dont les journaux de quartier et les bulletins d'informations produits par des organismes communautaires.

Tableau numéro 4  
Comment les adhérents ont connu le réseau

	Nombre	%
Personne de l'entourage	223	50,3
Organisation fréquentée	73	16,5
Médias	50	11,3
Matériel promotionnel	31	7,0
Activité grand public tenue par un réseau	23	5,2
Internet	12	2,7
Autres moyens	31	7,0
TOTAL	443	100,0

Les principaux motifs d'adhésion identifiés par les répondants consistent, en ordre d'importance, à :

- « pouvoir échanger des services (ou des biens) avec d'autres personnes » ;
- « obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (en monnaie nationale) » ;
- « prendre part à un groupe dont on partage les valeurs » ;
- « aider les autres » ;
- « participer à une activité alternative » ;
- « partager ses connaissances ».

Pour leur part, les motifs liés à l'employabilité (« faire connaître mon expertise pour développer une clientèle » et « augmenter mes chances de me trouver un emploi ») recueillent un score mitigé et ne représentent donc pas des motifs répandus pour lesquels les membres se joignent à un réseau.

On note une différence significative entre les hommes et les femmes quant à l'importance accordée à certains motifs d'adhésion. Les hommes évoquent plus fortement les objectifs de « connaître de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés », « partager ses connaissances » et « aider les autres ». Chez les femmes, « obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (en argent) » prend davantage d'importance que chez les hommes. On observe également des différences significatives quant aux motivations à devenir membre d'un réseau selon l'âge des membres. Les 15-34 ans recherchent davantage à « obtenir des biens ou des services sans avoir à déboursier (en argent) » et à « participer à une activité alternative », tandis que les 50 ans et plus aspirent à ce que le réseau les amène à « partager mes connaissances ».



### 2.2.2. Le recours au réseau

L'implication dans le réseau est notamment mesurée par la fréquence des transactions qu'on y effectue. Nous avons vérifié la fréquence selon laquelle les adhérents recourent au réseau pour acquérir un bien ou un service, et celle selon laquelle ils fournissent un bien ou un service. Deux périodes de référence sont utilisées : le mois de novembre 2007 à titre de mois témoin et le mois moyen ou habituel pour le répondant.

Les données obtenues montrent que la fréquence d'utilisation des réseaux est assez faible dans l'ensemble, lorsque l'on considère le mois de novembre 2007 à titre de référence. Globalement, près de la moitié (43,0 %) des répondants affirment ne pas avoir recouru au réseau pour se procurer un bien ou un service pendant le mois témoin ; le quart (24,1 %) l'a utilisé une seule fois, 17,1 % deux fois et 15,7 % trois fois ou plus (ce groupe inclut près de 10,0 % de tous les répondants qui affirment y avoir eu recours plus de quatre fois). C'est donc dire que les utilisateurs assidus sont largement minoritaires, tandis que, rappelons-le, près de la moitié des adhérents sont inactifs pendant le mois témoin.

Dans un mois usuel, les trois quarts (70,7 %) des répondants affirment avoir recours au réseau moins d'une fois, en moyenne. Près d'un adhérent sur cinq (20,1 %) estime y recourir une ou deux fois par mois, tandis que moins d'un répondant sur dix (9,2 %) affirme l'utiliser trois fois ou plus par mois. L'âge ou l'étape de vie entre en ligne de compte ici. En effet, chez les 35 à 49 ans qui vivent, croyons-nous, une période industrielle au travail et à l'éducation des enfants, on ne retrouve aucun utilisateur « intensif » (recours au réseau trois fois ou plus par mois). D'ailleurs, le manque de temps lié aux activités professionnelles et familiales constitue la raison la plus souvent évoquée comme limite à une participation plus importante dans le réseau. La variété de l'offre des biens et services offerts au sein du réseau vient tout juste après, parmi les éléments qui limitent la fréquence des échanges, affirment les répondants. Cela explique peut-être pourquoi plus de gens considèrent avoir fourni davantage que ce qu'ils ont reçu de leur réseau. On remarque enfin, chez les universitaires, un recours au réseau relativement peu fréquent, peu importe le mois de référence.

### 2.2.3. La fourniture de biens et de services au réseau

Ce sont 42,3 % des répondants qui ne fournissent aucun bien ou service au réseau en novembre 2007. Un adhérent sur cinq (20,6 %) dit le faire à une reprise au cours de ce mois, 13,4 % à deux reprises et près du quart (23,7 %) le font à trois reprises ou plus (13,8 % de tous les répondants contribuent plus de quatre fois pendant ce temps). Pour le mois de novembre 2007, on constate que les fournisseurs récurrents sont plus nombreux à s'afficher que les demandeurs répétitifs.

Pris comme référence, le mois usuel change la donne. La situation ressemble à celle qui concerne le recours au réseau. En effet, 70,4 % des répondants affirment rendre un bien ou un service moins d'une fois par mois. Puis, un adhérent sur cinq (20,3 %) le fait en

moyenne une ou deux fois par mois, tandis que moins d'un répondant sur 10 (7,8 %) affirme le faire trois fois ou plus par mois. Fait à noter, un très petit groupe (7 personnes, soit 1,9 % des répondants) indique une fréquence d'utilisation qui dépasse, en moyenne, huit transactions par mois ; c'est tout de même plus que le recours au service à raison de huit fois par mois (un seul répondant).

À la lumière de ces résultats, on peut donc dire que le volume des échanges reste plutôt modeste et que les réseaux d'échange de proximité demeurent une ressource marginale d'approvisionnement pour les personnes qui en sont membres. Si on compare sur un plan statistique ces taux d'utilisation en fonction de l'ancienneté des réseaux, on constate un certain paradoxe chez les réseaux les plus anciens (ceux créés entre 1996 et 2003). On y retrouve à la fois une plus grande proportion de non-utilisateurs et d'utilisateurs assidus, comme si le recours au réseau se polarisait davantage que dans les réseaux plus récents. Au fur et à mesure que le réseau vieillit, on deviendrait, toute proportion gardée, plutôt actif ou plutôt passif. Dans un autre ordre d'idées, la participation aux instances de gouvernance apparaît encore plus lourde de conséquences pour l'usage du réseau. Peu importe la période de référence, et ce, tant pour le recours au réseau que pour la fourniture, le fait de participer aux instances de gouvernance suit l'intensité de l'utilisation du réseau.

#### 2.2.4. L'équilibre entre le crédit et le débit

La balance du crédit et du débit des membres donne un indicateur supplémentaire de l'implication des membres dans leur réseau. Les données du questionnaire montrent que les trois quarts des répondants sont en situation d'équilibre et même de surplus (une proportion de 37,8 % considère être à parité et 38,6 % en surplus). En revanche, près du quart (22,0 % des participants à l'enquête) calculent avoir obtenu davantage que fourni. On peut donc dire que dans l'ensemble, il n'y a pas d'endettement chronique des membres, bien au contraire.

#### 2.2.5. Les autres formes de participation

En ce qui concerne la participation aux activités organisées par le réseau, plus du tiers (37,3 %) des répondants affirment y prendre part à l'occasion. Près du quart (22,1 %) le fait régulièrement et un membre sur cinq (19,9 %) rarement. Du côté des absents, 15,9 % des répondants ne participent jamais aux activités et semblent s'en tenir aux échanges de biens ou de services.

Enfin, en ce qui concerne l'implication dans la gouvernance des réseaux, il ressort qu'un membre sur cinq (20,5%) prend part à l'une ou l'autre des instances consultatives ou décisionnelles de son réseau (conseil d'administration, comité ou conseil exécutif ou autre comité). Comme nous le verrons plus loin, l'intensité de l'implication est à mettre en rapport avec le jugement que les membres portent sur leur réseau.

En somme, le lien d'usage prend des formes variées dans les réseaux. Les motifs d'adhésion varient selon les groupes sociaux, c'est-à-dire en considérant le sexe et l'âge. Du côté du recours et de la fourniture des services, leur fréquence s'avère modeste. Ici

aussi entre en ligne de compte le moment de la vie d'un adhérent, dans la mesure où l'accaparement d'un travail salarié ou de jeunes enfants limitent l'utilisation du réseau. Celle-ci dépend également de son implication dans les instances du réseau et de l'âge du réseau.

### 2.3. L'appréciation du réseau

Les répondants se sont prononcés sur huit énoncés pouvant refléter leur satisfaction à l'égard de leur réseau.

Tableau numéro 6  
Sources de satisfaction des membres des réseaux

	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Minimum	Maximum
Je trouverais dommage que le réseau cesse de fonctionner.	383	92,1	100	17,8	20	100
Les moyens qui sont à la disposition des membres de mon réseau pour diffuser les offres de biens et services sont adéquats.	382	82,1	80	17,2	20	100
Je suis satisfaitE de la diversité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	379	81,2	80	19,5	20	100
Je suis satisfaitE de la qualité des biens et services offerts par les membres de mon réseau.	373	79,2	80	17,5	20	100
Mon réseau contribue à dynamiser la vie communautaire dans ma localité.	378	77,8	80	22,6	20	100
Le réseau d'échange répond à mes attentes.	380	75,9	80	19,5	20	100
Si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait.	385	38,2	20	24,1	20	100
Je pense à quitter le réseau	379	30,9	20	19,4	20	100

Note : le score maximal est 100.

Les énoncés de satisfaction sont plutôt généraux et ne permettent de comprendre les logiques des groupes sociaux et le fonctionnement des réseaux qu'en faisant des comparaisons statistiques. À ce propos, on n'observe de différence significative entre les hommes et les femmes sur aucun de ces énoncés de satisfaction. Par contre, certains énoncés suscitent des appréciations différenciées, par exemple entre les groupes d'âge. Plus on est âgé, moins on trouve que le réseau répond à nos attentes et moins on trouve que les moyens qui sont à la disposition des membres pour diffuser les offres de biens et de services disponibles sont adéquats. En outre, plus les revenus des adhérents sont élevés, moins ils considèrent que si le réseau cessait de fonctionner, leur situation économique se détériorerait, et inversement. C'est dire que l'impact économique, pour les

personnes, de leur participation à un réseau d'échange est inversement proportionnel à leur niveau de revenus. Autrement dit, les personnes faisant partie des groupes à plus faibles revenus voient davantage que les autres leur situation économique s'améliorer quand ils participent à un réseau d'échange de proximité.

Le lien d'usage qu'ils ont développé est également à mettre en relation avec l'appréciation que les membres font de leur réseau. En effet, on constate que plus grande est la fréquence de recours au réseau, plus grande est la satisfaction ressentie, par rapport à plusieurs énoncés. L'association entre l'appréciation et la fréquence de fourniture est moins forte, car on trouve des confirmations statistiques sur un plus petit nombre d'énoncés. Quoi qu'il en soit, les personnes qui sont en déficit (reçu davantage que fourni) apprécient davantage leur réseau que celles qui sont en surplus (fourni davantage que reçu). Enfin, plus les membres participent aux activités organisées par leur réseau, plus ils l'apprécient ; ils songent moins à quitter le réseau, ils sont plus satisfaits de la qualité des biens et services offerts par les membres et ils considèrent davantage que si le réseau cessait de fonctionner, leur situation économique se détériorerait. De fait, ils s'accordent pour dire que le réseau d'échange répond à leurs attentes.

Les tests statistiques le révèlent clairement : plus les personnes ont un lien d'usage intense avec leur réseau, plus elles l'apprécient et sont satisfaites de ce qu'il leur apporte.

Quand on se tourne vers les caractéristiques des réseaux, on observe des différences significatives pour certains énoncés de satisfaction selon l'ancienneté des réseaux et dans ces cas, les membres des réseaux les plus récents, ceux qui ont été créés à partir de 2004, sont davantage satisfaits que les membres des réseaux les plus anciens. Ainsi, dans les réseaux créés entre 1996 et 2003, on songe davantage à quitter le réseau, on trouverait moins dommage que le réseau cesse de fonctionner et on considère dans une moins large mesure que le réseau correspond à ses attentes, contrairement à ce qu'affirment les membres des réseaux créés à partir de 2004. Par ailleurs, pour tous les énoncés de satisfaction, les différences entre chacun des réseaux est significative ( $p < 0,002$ ), sauf en ce qui concerne l'énoncé « si le réseau cessait de fonctionner, ma situation économique se détériorerait. ». D'ailleurs, si on compare l'Accorderie de Québec avec tous les autres réseaux, les différences sont significatives sur tous les énoncés ( $p < 0,02$ ). C'est donc dire que des particularités organisationnelles font que les membres expriment une appréciation à chaque énoncé qui varie selon le réseau. À cet égard, les responsables des réseaux les plus récents disent que la création de leur réseau a été soigneusement planifiée, que la tenue d'activités occupe une place importante dans leur réseau, qu'il existe un système de petits prêts financiers et que des permanents y travaillent.

#### *2.4. Les retombées perçues*

Les répondants sont appelés à donner leur avis sur une liste de 18 énoncés qui correspondent à des retombées possibles de leur participation à un réseau d'échange de proximité, et ce, à l'aide d'une échelle de Likert. Le tableau suivant expose les résultats obtenus.

Tableau numéro 5  
Les retombées des réseaux du point de vue des membres

	N	Moyenne	Médiane	Écart-type	Minimum	Maximum
Vivre davantage selon mes valeurs	382	79,1	80,0	23,3	20,0	100,0
Consommer de manière plus respectueuse de l'environnement	382	77,9	80,0	23,7	20,0	100,0
Aider les autres	381	77,4	80,0	20,6	20,0	100,0
Sentir que je peux être utile aux autres	385	76,4	80,0	21,9	20,0	100,0
Sentir que je peux contribuer à changer la société	382	74,7	80,0	23,7	20,0	100,0
Apprécier les habiletés des gens qui vivent dans ma localité	383	72,2	80,0	23,8	20,0	100,0
M'automatiser par rapport au système économique conventionnel	379	71,3	80,0	25,6	20,0	100,0
Entrer en contact avec des gens vivant des réalités différentes des miennes	380	70,7	80,0	24,1	20,0	100,0
Faire des économies	383	69,1	80,0	24,9	20,0	100,0
Améliorer ma qualité de vie	384	66,9	60,0	24,7	20,0	100,0
Rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés	385	66,8	60,0	24,5	20,0	100,0
Créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité	385	66,5	80,0	26,2	20,0	100,0
Prendre part à des activités de groupe	381	64,7	60,0	26,0	20,0	100,0
Obtenir des biens ou des services dont je devrais me passer si j'avais à déboursier	384	63,3	60,0	27,6	20,0	100,0
Me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement	383	55,2	60,0	26,9	20,0	100,0
Améliorer mon état de santé (physique ou psychologique)	385	49,6	40,0	27,2	20,0	100,0
Acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi	384	37,3	20,0	24,1	20,0	100,0
Établir des contacts utiles pour me trouver un emploi	384	36,1	20,0	24,0	20,0	100,0

Note : le score maximal est 100.

Dans l'ordre, les cinq énoncés qui expriment les retombées les plus positives sont :

- « vivre davantage selon mes valeurs ;
- « consommer de manière plus respectueuse de l'environnement ;
- « aider les autres ;
- « sentir que je peux être utile aux autres ;

- « sentir que je peux contribuer à changer la société.

Il est remarquable qu'aucun de ces énoncés n'ait trait à la dimension économique du réseau. Les choix priorités réfèrent plutôt à des dimensions idéologiques, environnementales et relevant de la solidarité sociale.

Quatre énoncés suscitent une relative désapprobation chez les répondants :

- « établir des contacts utiles pour me trouver un emploi ;
- « acquérir des habiletés ou des connaissances qui m'aideront à me trouver un emploi ;
- « améliorer mon état de santé (physique ou psychologique) » ;
- « me procurer des biens ou des services qui seraient difficiles à trouver autrement ».

L'ordre de priorisation des énoncés demeure le même chez les répondants, peu importe leurs caractéristiques. Toutefois, l'intensité varie à l'occasion. Ainsi, les hommes considèrent plus fortement que les femmes, et ce de manière statistiquement significative, que le réseau leur permet d'« aider les autres », tandis que le score attribué par les femmes aux énoncés voulant que le réseau leur permette de « consommer de manière plus respectueuse de l'environnement » et de « s'autonomiser par rapport au système économique conventionnel » est ressorti avec plus de force que chez les hommes.

Par ailleurs, on observe une différence significative des réponses selon la classe de revenus pour 12 des 18 énoncés présentés aux répondants. Dans la grande majorité des cas, plus les revenus sont élevés, moins les retombées suggérées sont considérées comme étant importantes. Par exemple, si l'énoncé suggérant que le réseau contribue à « améliorer ma qualité de vie » obtient un score de 74,2 dans le groupe des personnes ayant les revenus les plus faibles (moins de 10 000 dollars par année), ce score n'est plus que de 60,4 dans le groupe des répondants ayant les revenus les plus élevés (plus de 40 000 dollars par année). L'énoncé qui veut que la participation au réseau permette aux membres d'« obtenir des biens ou des services dont ils devraient se passer s'ils avaient à déboursé » résulte en une variation encore plus importante des scores obtenus selon le niveau des revenus, passant de 72,7 dans le groupe ayant les revenus les plus faibles à 50,0 dans le groupe aux revenus les plus élevés.

De la même manière, huit des 18 énoncés soumis aux répondants donnent lieu à une appréciation selon leur groupe d'âge. Ainsi, plus on est âgé, moins on juge importantes les retombées en question, à une exception près. Par exemple, « faire des économies » a obtenu un score de 74,2 dans le groupe des plus jeunes adhérents (15 à 34 ans), tandis qu'il n'est que de 60,0 dans le groupe des personnes âgées de 65 ans et plus. L'énoncé voulant que le réseau permette aux membres d'« acquérir des habiletés ou des connaissances qui les aideraient à se trouver un emploi » est mis au bas de la liste par les répondants dans leur ensemble. Dans ce cas, la proportion de réponses exprimant un désaccord est plus forte chez les plus âgés (score de 23,9) que chez les plus jeunes (score de 42,3). Par contre, plus de personnes de la classe d'âge supérieure ont été d'accord pour

dire que le réseau leur permettait de « prendre part à des activités de groupe », comparativement aux plus jeunes.

Eu égard au plus haut niveau de scolarité atteint, on obtient des réponses qui se distinguent de manière significative sur seulement trois des 18 énoncés fournis. La connotation idéologique de leur approbation ressort clairement. Les plus scolarisés jugent fortes les retombées « vivre davantage selon mes valeurs », « m'autonomiser par rapport au système économique conventionnel » et « sentir que je peux contribuer à changer la société ».

La corrélation entre l'ancienneté de l'adhésion et l'appréciation des retombées est plutôt faible. En revanche, l'appréciation pour toutes les retombées – à quelques exceptions près – varie en fonction de la fréquence du recours aux réseaux mesurée pour novembre 2007 ou pour un mois usuel ( $p < 0,05$ ). Il en est de même pour la fréquence de la fourniture aux réseaux, le taux de participation aux activités organisées par le réseau et l'implication dans ses instances de gouvernance. Dans tous ces cas, plus l'engagement dans le réseau est important, plus fort est le score attribué aux différentes retombées suggérées. Bref, comme c'était le cas avec la satisfaction exprimée, plus le lien d'usage est fort, plus le réseau semble significatif dans la vie des adhérents.

Si certaines caractéristiques socio-économiques et l'intensité du lien d'usage semblent faire une différence quant aux retombées perçues, les caractéristiques organisationnelles des réseaux d'échange jouent également sur les réponses obtenues à ce titre. Plus le réseau est ancien, plus les retombées attribuées sont de nature sociale et relationnelle, comme le sont aussi les motifs d'adhésion. En effet, on est davantage d'accord avec les retombées suivantes : « rencontrer de nouvelles personnes ou développer de nouvelles amitiés. », « établir des contacts utiles pour me trouver un emploi », « créer des liens avec d'autres membres qui résident à proximité » et « prendre part à des activités de groupe ».

## **Conclusion**

L'appartenance à des groupes sociaux définis par le sexe, l'âge, le revenu et le niveau de scolarité exercent une forte influence sur les motifs d'adhésion, le type d'appréciation que l'on fait du réseau d'appartenance et les retombées que l'on perçoit. On comprend que selon les dispositions liées au genre, à l'étape de vie que l'on traverse, à sa richesse personnelle et à son capital culturel, les personnes perçoivent davantage l'utilité de certains aspects du réseau. Autrement dit, la condition socio-économique amène à sélectionner dans le réseau ce qui correspond le mieux à ses conditions de vie. D'une certaine manière, du fait que les réseaux comportent plusieurs dimensions (économiques, sociales et idéologiques), ils peuvent accueillir une diversité de personnes et répondre à des attentes variées.

Les observations font également ressortir les effets considérables des caractéristiques organisationnelles des réseaux. Les capacités internes d'organisation au sens qualitatif du terme, la planification, la tenue d'activités variées, la réunion d'un assez grand nombre de

personnes pour offrir une variété de services et la dotation de salariés peuvent favoriser un usage relativement intensif du réseau. Ce n'est pourtant pas la seule voie à suivre. De petits réseaux offrant la convivialité recherchée par ses adhérents peuvent également susciter un véritable usage chez les membres. Dans la mesure où le réseau réussit à être utilisé, il se crée une boucle vertueuse. Plus on l'utilise, plus on l'apprécie et plus on l'apprécie, plus on l'utilise.